

Emploi : vers « une plateforme » Fougères-Vitré ?

Fabien Martorana, le sous-préfet de Fougères-Vitré, a exprimé ses vœux, vendredi, en présence de nombreux élus et du préfet de Bretagne, Patrick Strzoda.

La présence de la classe orchestre du collège Sainte-Marie de Fougères ne devait rien au hasard, ce vendredi, lors des vœux de Fabien Martorana, le sous-préfet de l'arrondissement de Fougères et Vitré, aux Urbanistes. « Notre jeunesse est à l'honneur ce soir. Chacun des jeunes est une pierre qui, demain, renforcera l'édifice de notre République ».

Et comme la petite histoire rejoint souvent la grande, même la plus tragique, quelques heures avant les attentats meurtriers du 13-Novembre, le sous-préfet était en compagnie de ces jeunes musiciens, pour la remise du bouclier de la résilience.

« En physique, la résilience, c'est la capacité d'un corps à résister aux chocs et à reprendre sa structure initiale. Boris Cyrulnik a utilisé ce concept pour l'appliquer à la psychologie de l'enfant et a dit que « la résilience c'est l'art de naviguer dans les torrents ». La France traverse un torrent, mais manifestement nous sommes debout parce qu'ensemble nous résistons au choc. »

Une coopération

Après avoir salué le travail des forces de l'ordre et des services de secours, rappelant à quel point « la sécurité



Le sous-préfet Fabien Martorana lors de ses vœux aux Urbanistes, vendredi soir.

de chacun doit contribuer à celle de tous », le sous-préfet a souligné le dy-

namisme économique de l'arrondissement, avec des taux de chômage (7,5 % pour Fougères, 5,5 % pour Vitré) bien en dessous des moyennes régionales et nationales.

Mais pour aller encore plus loin dans l'adéquation entre l'offre et la demande, Fabien Martorana a lancé une sorte de défi au Pôle emploi de Fougères et à la Maison de l'emploi de Vitré.

« Je leur propose de réfléchir à la création d'une plateforme commune des ressources humaines et des compétences à l'échelle de l'arrondissement ».

Loi NOTRe :

« Aplanir les différences »

Le sous-préfet n'a évidemment pas éludé la question de l'intercommunalité, avec la loi NOTRe, portant sur

la nouvelle organisation de la République, et qui chahute quelque peu le pays de Fougères ces derniers mois.

« Il faudra persévérer, dès les jours à venir, dans les réunions techniques de travail que vous avez engagées, pour définir très précisément la démarche, même si le contexte est difficile, voire conflictuel. [...] Il faut aplanir un certain nombre de différences. »

Et le sous-préfet de se dire convaincu de la nécessité de cette réforme permettant une nouvelle dynamique sur le territoire, afin de « peser, à côté de la métropole rennaise. [...] Je crois fondamentalement en la capacité des acteurs de l'arrondissement à mobiliser tous les atouts pour faire face aux défis de l'avenir ».

Antoine VICTOT.



La classe orchestre du collège Sainte-Marie.